### SVP retourner à

## Centre diocésain À l'attention de Madame Louise Thivierge 740, chemin du Coteau-Rouge Longueuil (Québec) J4J IZ3

# Dans le cas d'un chèque, veuillez s'il vous plaît le libeller au nom du Diocèse de Saint-Jean-Longueuil

### Comment faire pour bénéficier de ce fonds?

- C'est simple. Pour des informations, un don ou un prêt, il s'agit de s'adresser directement à l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration.
- Pour toute demande, il y a un **formulaire à remplir**, qu'on peut obtenir auprès du membre contacté ou le télécharger sur le site : http://www.dsjl.org/fr/fonds-soutien. Une fois le formulaire rempli, on le remet à ce membre qui se charge de fournir **une réponse dans les quinze (15) jours** qui suivent.
- On peut compter sur la discrétion absolue des membres du conseil.
- Pour rejoindre un des membres du conseil d'administration :

Claire Bisson Tél.: 450 651-7027 cbisson02@sympatico.ca

Denis Lussier Tél.: 514 910-5764 lusden41@gmail.com

*Céline Wakil Tél. : 438 528-2755* 

celine.wakil.upvl@gmail.com

Johanne Hébert Colpron Tél.: 514 941-5717 joh.colpron@gmail.com

Denise Robert Godin Tél.: 450 659-9478 godrob643@hotmail.com

Lyne Groulx Tél.: 514 755-7554 lyne.groulx@dsjl.org

### Fonds de soutien



### On m'appelle « Fonds de soutien Coup de Pouce ».

Je suis destiné à aider financièrement des personnes ou des groupes qui ont besoin temporairement d'un coup de pouce.

### LE FONDS DE SOUTIEN COUP DE POUCE

### 1. C'EST POUR QUI?

- D'abord pour le personnel laïc diocésain et paroissial actif ou retraité, de même qu'à des laïques parrainés par le diocèse pour un service missionnaire à l'extérieur du pays.
- Aussi pour des organismes, des œuvres ou des projets ecclésiaux s'adressant à des personnes laïques, notamment à des aînés-es et à des familles dans le besoin, ici et ailleurs.

### 2. ÇA SERT À QUOI?

À dépanner au moyen d'un prêt ou exceptionnellement, d'un don. Ainsi, pour une personne, ce dépannage peut signifier entre autres :

- aider lors de l'achat d'un ordinateur;
- aider lors de l'achat d'une automobile dont elle a besoin pour accomplir son travail;
- compenser des dépenses ou déboursés occasionnés par son travail;
- aider à payer des frais médicaux non couverts par une assurance, tels que : prothèse dentaire, lunettes, ...;
- permettre de répondre à certains imprévus;
- faciliter la mise en place d'un nouveau service;
- défrayer des coûts de déplacement pour des rendez-vous chez le médecin ou dans un centre hospitalier.

### 3. ÇA VIENT D'OÙ?

- Initialement, du patrimoine d'une famille dont les membres tiennent à garder l'anonymat.
- Du désir de cette famille de mettre ce patrimoine à la disposition des destinataires mentionnés précédemment.
- D'un capital de base susceptible d'accroissement par des dons, pour mieux répondre à des demandes d'aide.
- D'une campagne annuelle de financement.

### 4. C'EST GÉRÉ PAR QUI?

- Par un conseil d'administration formé de six personnes : madame Claire Bisson, madame Johanne Hébert Colpron, monsieur Denis Lussier, madame Denise Robert Godin, madame Céline Wakil et madame Lyne Groulx.
- Ce conseil a tous les pouvoirs voulus pour gérer le présent fonds.
- En vertu de sa finalité et de sa nature comme organisme à but non lucratif, ce fonds est constitué en personne morale sous le régime de la Loi des évêques catholiques romains de la province de Québec.

## Pour faire un don au Fonds de soutien Coup de Pouce

	Autres	
N(	100 \$	O non O ino:
DON	\$0\$	Je désire avoir un reçu : Oui O Non O
	25 \$	

Téléphone